Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 085-200065795-20250331-D31032025_24A-DE

Traçons la voie de l'énergie vendéenne

		Demandeur :	COMMUNE LES ACHARDS
		Localisation des travaux :	LA CHAPELLE ACHARD
		Désignation de l'opération :	**Terrain d'entraînement**
Interlocuteur :	**Marie GAZEAU**	Echelle / Format d'impression :	1/500e - A3
Coordonnées :	06.79.25.59.02 m.gazeau@sydev-vendee.fr	Version / Date :	**Estimation du 29/5/2024**
Code affaire :	**L.TS.152.24.001**	Nature du projet demandé :	opération d'éclairage

SCHEMA FONCTIONNEL

Terrain d'entraînement : 107 lux moyen - Uniformité : 0.76

LEGENDE DES TRAVAUX SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU SYDEV

Repères	Description de la prestation	Qté (ml/u)
	ECLAIRAGE PUBLIC - RENOVATION	
A-D007/D008	Création d'un réseau souterrain comprenant : tranchées éventuelles et fourreaux TPC Ø63 ou Ø75mm (suivant section de câbles)	**110**
A-A001/A002	Création d'un réseau souterrain comprenant : tranchées éventuelles et fourreaux TPC Ø63 ou Ø75mm (suivant section de câbles)	**170**
	Fourniture, pose et raccordement câble RO2V ou HO7 RNF suivant besoins du projet (y compris fourreaux TPC pour les emprises communes avec le réseau électrique (BT))	**940**
	Commande d'éclairage implantée dans armoire sur socle type S17 type 3	**4**
EP	Création d'une commande pour terrain de sports extérieurs	**1**
	Fourniture, pose et raccordement d'une horloge astronomique hebdomadaire RADIOLITE 110	**1**
	Fourniture, pose et raccordement de l'ensemble n°1 comprenant : un projecteur Optivision équipé BVP518 OUT T40 - A35 NB et un projecteur Optivision équipé BVP518 OUT T45 - A35 NB sur traverse et mât existant conservé - Hauteur : 16 m	**4**

HYPOTHESES D'INTERVENTION

Les interventions sont programmées a priori sans co-activité : la modification de cette condition peut avoir des conséquences sur la planification de l'opération et induire des éventuels coûts supplémentaires.
La représentation des positions des câbles est communiquée à titre indicatif et permet d'évaluer un linéaire approximatif : seule l'étude d'exécution détermine le tracé définitif à réaliser. L'entreprise en charge des travaux doit définir à ce titre, la solution technico-économique la plus juste.

Provision pour la mise aux normes de l'armoire d'éclairage

T001

T001-C005

T001-C006

Rue du Stade

T001-B004

T001-B003

Complexe sportif Thierry Omeyer

T001-D007

T001-D008

T001-A002

T001-A001

WGS84 / Pseudo Mercator

10m